Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **Service Développement des filières et de l'emploi** **Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie** **Bureau Gestion Durable de la Forêt et du Bois** **3, rue Barbet de Jouy** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGPE/SDFCB/2017-238** **16/03/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : stage annuel de formation continue du 13 au 15 juin 2017, organisé par la DGPE et la DRAAF PACA concernant le contrôle des ressources génétiques forestières

Destinataires d'exécution
DRAAF

Résumé : la présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet (code EPICEA : 169 553). L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, avec l'appui de la DGPE/SDFE/SDFCB/BGeD et de l'institut IRSTEA/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera à Aix-en-Provence, du mardi 13 juin à 9 heures au jeudi 15 juin 2017 à 12h30.

Textes de référence : Note de service SG/SM/2016-951 du 13/12/2016 relative au Calendrier prévisionnel des réunions nationales pour l'année 2017

Cette session du 13 au 15 juin 2017 est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction).

Le stage portera sur le contrôle de l'application de la réglementation communautaire et nationale relative au commerce des matériels forestiers de reproduction et la visite de terrain sera principalement consacrée à la visite de la pépinière forestière expérimentale de Cadarache et de la centrale biomasse UNIPER située à Gardanne.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

Le lieu d'hébergement et de stage :

La Baume
1770, chemin de la Blaque
13 090 AIX-en-PROVENCE
Courriel : reservation@labaumeaix.com
Tél : 04 42 16 10 30
Fax : 04 42 26 88 67
GPS : lat 43.503492, long 5.423149
Site internet : http://www.labaumeaix.com/

Contact organisation : alain-a.clement@agriculture.gouv.fr

Accès ferroviaire : Aix-en-Provence-TGV et Marseille St-Charles

Les participants indiqueront à Alain CLEMENT s'ils souhaitent être hébergés à l'hôtel La Baume et préciseront leurs horaires d'arrivée et de départ.

Les agents intéressés complètent la fiche d'inscription (annexe 1) puis la transmettent à leur chef de service pour avis.

Les fiches sont ensuite remises au responsable local de formation (RLF) de leur structure. Ce dernier enregistre les inscriptions sous EPICEA (code 169553), en reprenant l'avis du supérieur hiérarchique, recueille s'il y a lieu l'avis financier de « l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement » et transmet les fiches ainsi complétées à Alain Clément au plus tard **le 4 mai 2017.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à Pierre Bouillon (courriel : pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr).

Pour les agents du MAAF, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

Les frais d'organisation de la réunion seront pris en charge par la DGPE.

L'Adjointe à la Sous-directrice des filières
forêt-bois, cheval et bioéconomie

Nathalie Barbe

ANNEXE 1

FICHE D'INSCRIPTION

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

NOM (M. Mme Mlle) : Prénom : Catégorie : Grade : Courriel : Tél. :	Direction : Service : Adresse administrative : Télécopie :
Poste occupé : **Motivations de la demande :** ☐ T 1 : Adaptation immédiate au poste de travail ☐ T 2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers ☐ T 3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications T 3 : Développement personnel ☐ **Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF)** envisagée pour cette action de formation. Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée en parallèle. Fait à le	CODE EPICEA : 169553 Intitulé de l'action de formation: Séminaire national de formation des contrôleurs de ressources génétiques « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction » Date de formation : 13 au 15 juin 2017 Signature de l'agent

Cadre réservé à l'administration

Visa du Correspondant ou Responsable Local de Formation :

Avis du chef de service	**Avis de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement** (transport et indemnités de mission)
☐ favorable	favorable
☐ défavorable	☐
motifs de refus	
☐ Contraintes organisationnelles	☐
☐ Inadéquation au plan de formation du service	☐
☐ Contraintes budgétaires	☐
☐ Autres raisons (à préciser)	☐
Date Signature	Date Signature

les deux pages sont à retourner au plus tard le 4 mai 2017 à Alain CLEMENT (**alain-a.clement@agriculture.gouv.fr**)

« Contrôle des ressources génétiques forestières »

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 13 juin 2017 à 9h au 15 juin 2016 à 13h

Madame / Monsieur ……..

joignable au numéro de téléphone ……

arrivera le 12 juin 2017 : OUI NON si NON, autre date :

par ses propres moyens vers……(heures)

par SNCF (gare de:……..) vers……..……(heures)

pourra être préciser ultérieurement

désire être pris en charge à son arrivée à la gare de…….. : OUI NON

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 12 au 13 juin OUI NON

Nuit du 13 au 14 juin OUI NON

Nuit du 14 au 15 juin OUI NON

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	**Petit déjeuner**		**Déjeuner**		**Dîner**	
Lundi 12 juin					OUI	NON
Mardi 13 juin	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Mercredi 14 juin	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Jeudi 15 juin	OUI	NON	OUI	NON		
TOTAL						

les deux pages sont à retourner au plus tard le 4 mai 2017 à :
« alain-a.clement@agriculture.gouv.fr »

ANNEXE 2 : Programme du stage

SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF

du 13 au 15 juin 2017

PROGRAMME

Ressources génétiques forestières (RGF) et modalités d'application de la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE)

Dates	Horaires	Thématiques	Intervenants
13 juin 2017	9h15 - 12h15	9h15 – 9h30 : accueil par la DRAAF	DRAAF ou son représentant (SREDDT)
		9h30 - 10h00 : présentation du contexte régional et des enjeux pour la filière forêt bois en PACA	Gaëlle Thivet David Denis (DRAAF)
		10h00-12h15 : actualités réglementaires européennes et nationales (projet de décret sur les RGF)	Pierre BOUILLON (MAAF/DGPE)
	14h-16h30	arrêtés régionaux relatifs aux matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'Etat	Pierre Bouillon
	16h45-18h15	Fiches IRSTEA actualisées sur les Conseils d'utilisation des RGF et présentation des matériels améliorés admis au registre national (catégories qualifiée et testée)	Anne Pierangelo (IRSTEA)

Dates	Horaires	Thématiques	Intervenants
14 juin 2017	**Journée sur le terrain**		
	8h – 12h	Départ vers Cadarache, visite de la pépinière forestière expérimentale et déjeuner à La Baume les Aix	Patrice Brahic (ONF)
	14h30-18h30	Départ vers Gardanne et visite du site de la centrale biomasse UNIPER. Problématique de l'approvisionnement de la centrale.	UNIPER (EON) + DRAAF
15 juin 2017	8h30 - 12h30	Actualisation du manuel de procédures sur la certification et le contrôle des matériels forestiers de reproduction (y compris application CHLOE) Clôture du stage	Pierre Bouillon (DGPE), Anne Pierangelo et Cécile Joyeau (IRSTEA) Josette Chauvin DRAAF Bourgogne-Franche-Comté